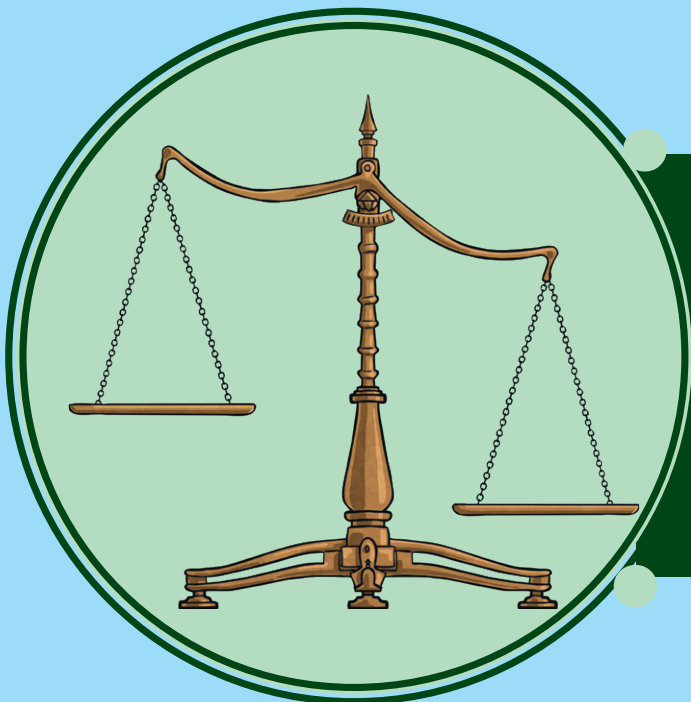
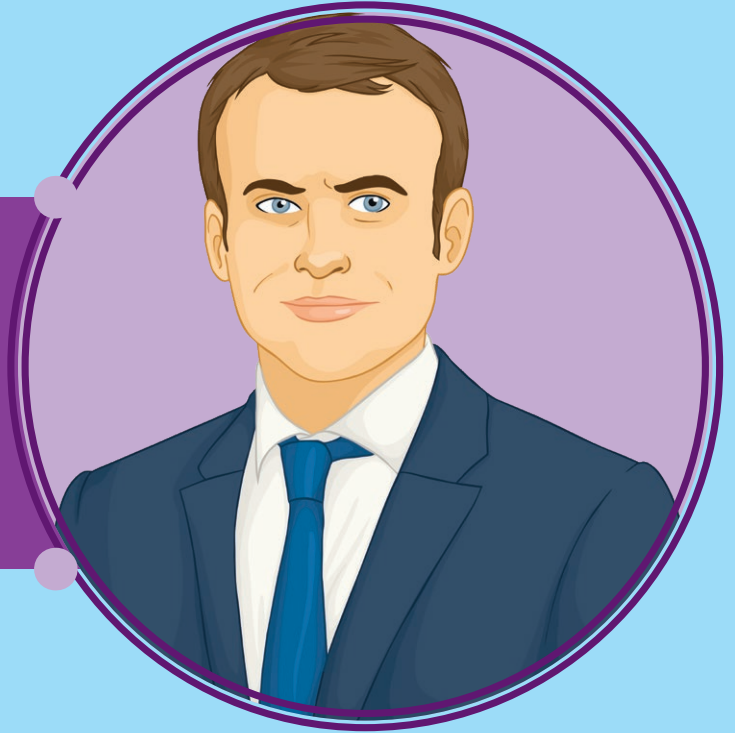


# Les trois pouvoirs



le pouvoir législatif : il conçoit, rédige et publie les lois.

le pouvoir exécutif ou gouvernement : il administre le pays.



le pouvoir judiciaire : il fait appliquer la loi et, en cas d'infraction à cette loi, il sanctionne les coupables.